

ITINÉRAIRE

D/A - Dos à l'église, prendre la rue de l'Eglise à gauche et traverser le pont. Puis à la D443, tourner à droite vers la mairie d'Amance.

1 - Passer devant la mairie d'Amance, et tourner à la 1^{ère} rue à droite, Rue Adrien Selm. Au 2^{ème} croisement, au bout de la Rue Adrien Selm appuyer à gauche pour monter vers la Ville aux Bois sur la D112.

2 - En haut, sur les GR© et GRP©, obliquer à gauche Rue des Templiers pour rester sur la D112 et traverser le hameau de la Ville aux Bois.

3 - Au niveau du château d'eau, emprunter le chemin à droite qui pénètre en forêt. D'abord empierré, il se transforme en chemin de terre qui peut être glissant après des fortes pluies (prudence). Poursuivre toujours tout droit dans le Bois des Cornées, puis les Accrues et jusqu'en forêt domaniale du Temple.

4 - À la fin du chemin blanc (ne pas suivre le virage en épingle à cheveu à droite), continuer tout droit sur le sentier en sous bois balisé GR©, puis bifurquer à droite pour suivre la route forestière des Grands Bas en quittant les GR© et GRP©. Le chemin herbeux se transforme en pierres assez rapidement : continuer ce chemin tout droit pendant 2.3 km.

5 - Au second coude, tourner à droite sur le GRP© Tour des Lacs. Au carrefour du Chêne de l'Eperon (arbre couché par la tempête du 26 décembre 1999), continuer le chemin en face en quittant le GRP©.

6 - Suivre la route vers la gauche qui vous ramène au village de départ en traversant la forêt communale d'Amance puis tout droit la campagne ouverte offrant une jolie vue. Récupérer les GR© et GRP©.

BALISAGE DU CIRCUIT

 BONNE DIRECTION



MAUVAISE DIRECTION

 TOURNER À DROITE

 TOURNER À GAUCHE

Ce circuit est balisé par l'association des Randonneurs du Briennois partenaires du PNR de la Forêt d'Orient.

Retrouvez-nous, entre lacs et forêts, au coeur d'un territoire au patrimoine naturel exceptionnel !

- En venant de PARIS : A5 sortie 23 « Thennelières »
- En venant de DIJON : A5 sortie 22 « Magnant »
- En venant de LILLE/REIMS : A26 sortie 21 « Vallée de l'Aube »



BONNES PRATIQUES DES PROMENEURS



Mettre une tenue adaptée aux conditions météorologiques et de terrain.



Ne rien cueillir, ne rien jeter, respecter l'environnement et les propriétés.



Tenir les chiens en laisse et rester sur les chemins balisés.



En période de chasse, généralement entre octobre et mars, soyez vigilants. Renseignez-vous auprès de la Maison du Parc pour connaître les lieux et jours de chasse.

Pour tout renseignement ou réservation :

Parc naturel régional de la Forêt d'Orient
Maison du Parc – 10220 PINEY

 +33 (0)3 25 43 38 88

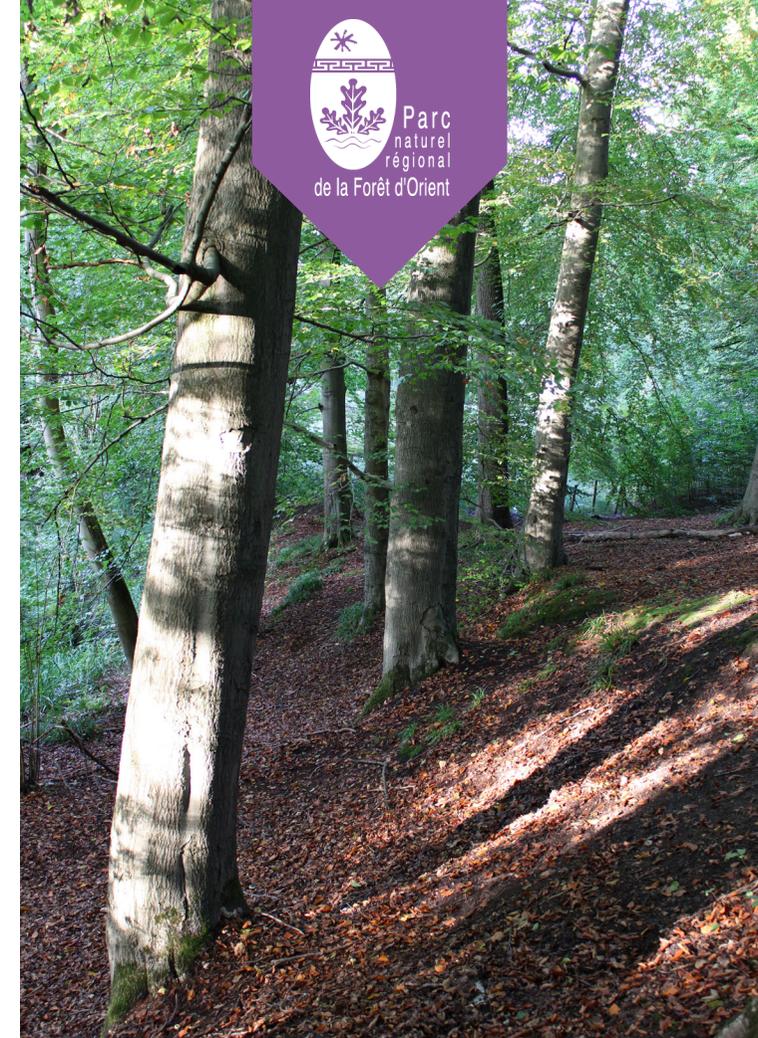
 info@pnrfo.org

 Suivez notre actualité sur Facebook

www.pnr-foret-orient.fr



Troyes Champagne Métropole et les 58 communes du Parc



19 RANDONNÉE SUR LES TRACES DE L'ARGILE

Départ : Eglise Saint-Martin-les-Hivers d'Amance (aire de pique-nique)

Distance : 13 Km

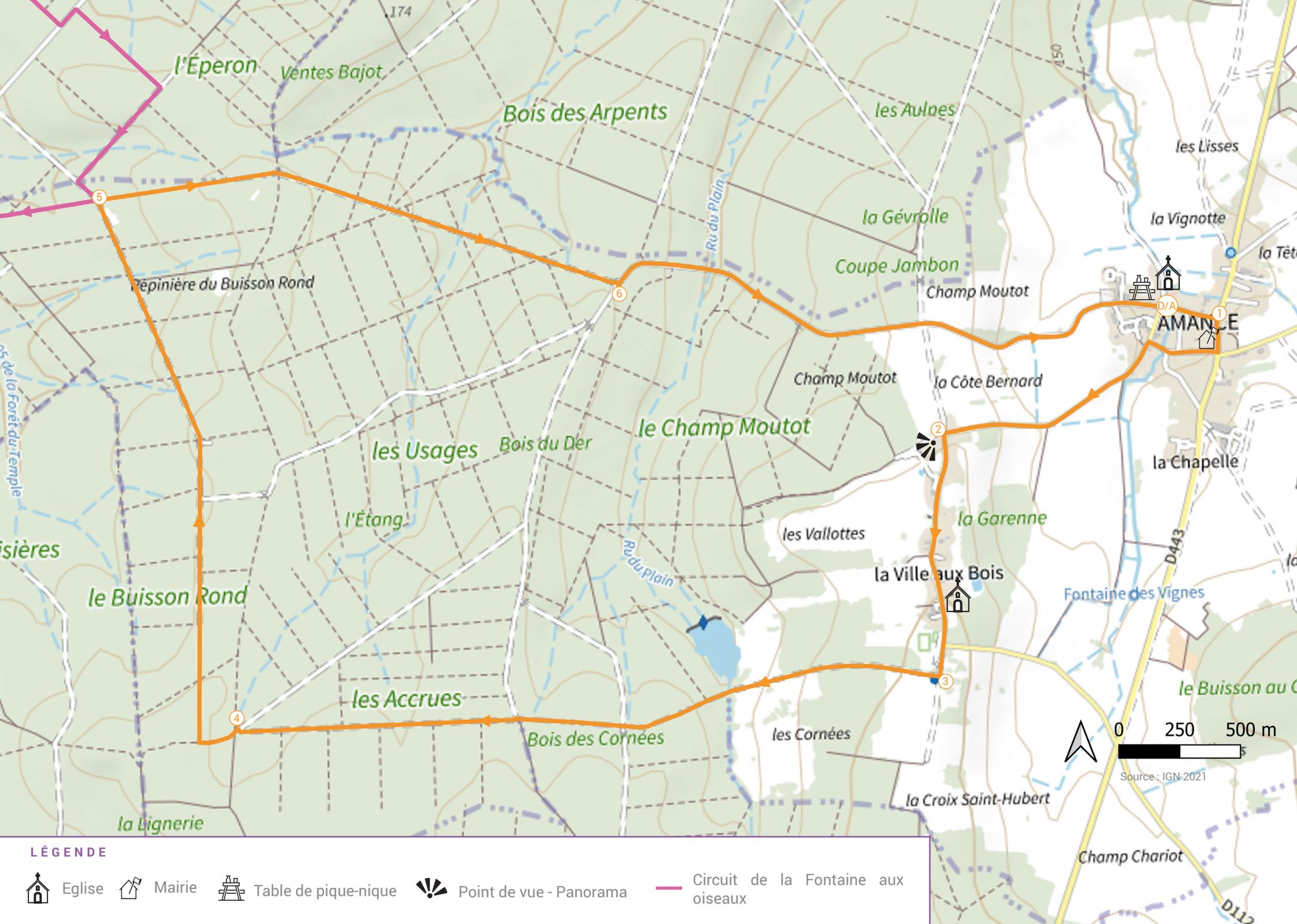
Durée : 3H15

Chemins non-revêtu : 59.6%



Randonnée n°2195543

Consulter la randonnée sur visorando ou sur notre site internet : pnr-foret-orient.fr



l'Éperon

Ventes Bajot

Bois des Arpents

les Aulnes

la Gévrolle

Coupe Jambon

Champ Moutot

AMANZÉ

le Champ Moutot

les Usages

Bois du Der

la Garene

les Vallottes

le Buisson Rond

l'Étang

la Ville aux Bois

les Accrues

Bois des Cornées

les Cornées

la Lignerie

la Croix Saint-Hubert

Champ Chariot

LÉGENDE



Eglise



Mairie



Table de pique-nique



Point de vue - Panorama

— Circuit de la Fontaine aux oiseaux



Source : IGN 2021